

Cette dernière combinaison serait évidemment la meilleure. Elle réaliserait une économie de temps et d'écriture ; l'affaire serait menée plus parfaitement, et S. G. n'aurait plus ensuite qu'à adresser une lettre de remerciement au R. P. Ange et aux groupes qui auraient souscrit et dont le nom et l'adresse lui seraient envoyés.

Mgr Touchet se souvient de son voyage au Canada, de l'accueil si chaleureux qu'il y a reçu, et des acclamations qui n'ont cessé de saluer le nom de la Bienheureuse.

Daignez agréer, etc, etc...

H. D'ALLAINES. vic. gén.

A cette communication, le T. R. Père joint ses pressantes instances afin que les Discrétoires des Fraternités et les Tertiaires isolés fassent, à la démarche de Mgr l'Evêque d'Orléans, un accueil digne de leur dévotion à la Bienheureuse Jeanne d'Arc et de leur attachement traditionnel à toutes les gloires de leur ancienne Mère-Patrie. Le mode d'envoi des souscriptions est laissé au choix des Fraternités. Cependant, le T. R. Père accepte de servir d'intermédiaire, selon la proposition de Mgr le Vicaire Général d'Orléans. Autrement il faudra adresser les offrandes à l'Évêché d'Orléans (Loiret) FRANCE.



Ne nous exposons pas, par l'espérance d'un plaisir, d'une satisfaction, d'un avantage, à voir notre esprit s'éloigner de Dieu ; mais rejetons aussi complètement que possible les soins, les préoccupations, les embarras du siècle, et servons Dieu avec un cœur et un esprit parfaitement purs, parce que c'est là ce qu'il demande avant tout.

Saint. François — 1^{re} Règle des FF.Min. xv.